

# Règlement Officiel

## Tro Pleskob (Édition 2027)

L'inscription à la course Tro Pleskob implique la connaissance et le respect total du présent règlement.

### 1. ÉPREUVE

La "Tro Pleskob" est une épreuve de course à pied chronométrée de 10 km, inscrite au calendrier des courses hors stade. Elle se déroule sur la commune de Plescop, empruntant des sentiers et routes balisés.

- **Date** : Dimanche 24 Janvier 2027.
- **Départ** : Le départ sera donné à 10h30 au complexe sportif de Plescop (stade de foot)
- **Capacité** : L'épreuve est limitée à 500 participants.

### 2. PARTICIPATION

La course est ouverte à toute personne, homme ou femme, née en 2010 ou avant, licenciée ou non.

### 3. FORMALITÉS D'INSCRIPTION (Législation 2027)

Conformément aux règlements en vigueur, toute participation est soumise à la présentation obligatoire :

- D'une attestation de **Parcours Prévention Santé (PPS)** datant de moins de 3 mois à la date de l'épreuve (disponible sur <https://pps.athle.fr/>).
- Pour les **mineurs**, une autorisation parentale et un questionnaire de santé spécifique sont exigés.

### 4. TARIFS ET MODALITÉS

Le montant de l'inscription est fixé à 11€.

- Les inscriptions se font en ligne via la plateforme Sportinnovation
- Tout engagement est personnel, ferme et définitif. Aucun remboursement n'est autorisé pour quelque motif que ce soit. Une bourse aux dossards pourra être mise en place si tous les dossards sont vendus.
- Les inscriptions en ligne seront closes le **15 Janvier**.

## 5. RAVITAILLEMENT ET ÉCO-RESPONSABILITÉ

L'épreuve se déroule selon un principe de **semi-autonomie**.

- **Zéro déchet** : Aucun gobelet plastique ne sera distribué. Chaque participant doit être muni de son propre contenant (gobelet réutilisable ou flasque).
- Un ravitaillement sera disponible à l'arrivée. Un point d'eau sera éventuellement présent à mi-parcours.
- Tout jet de déchet (gels, barres) en dehors des zones prévues entraînera la disqualification immédiate.

## 6. SÉCURITÉ ET ASSISTANCE

La sécurité est assurée par des signaleurs bénévoles et une équipe de secours présente sur le site. Les coureurs s'engagent à respecter le code de la route sur les portions de chaussée ouverte et à porter assistance à toute personne en danger.

Les sentiers et chemins sont partagés par tous : merci de faire preuve de vigilance et de courtoisie envers les promeneurs, les personnes avec poussettes et les chiens.

## 7. ASSURANCE

Responsabilité civile : conformément à la loi, les organisateurs ont souscrit une assurance couvrant les conséquences de leur responsabilité civile, celles de leurs préposés et de tous les participants à la course. Il incombe aux autres participants de s'assurer personnellement. Chaque concurrent doit être en possession d'une assurance individuelle accident.

## 8. DROIT À L'IMAGE

Par sa participation, chaque coureur autorise expressément l'organisation de la "**Tro Pleskob**" à utiliser les images (photos/vidéos) prises durant l'événement pour la promotion de la course sur tous supports (presse, réseaux sociaux, site internet).

## 9. ANNULATION

En cas de force majeure, d'événement climatique extrême ou de décision administrative mettant en péril la sécurité des coureurs, l'organisation se réserve le droit d'annuler ou de modifier le parcours.

## **10. RÉCOMPENSES**

- Des lots seront remis aux 3 premiers et 3 premières au classement général.
- Chaque participant recevra un lot souvenir.

## **11. ENGAGEMENT**

Tout accompagnement de participant sur le parcours est formellement interdit, sous peine de disqualification.

L'inscription atteste que le participant a pris connaissance de ce règlement 2027 et s'engage à en respecter l'ensemble des dispositions sans restriction.